

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : Avril à juin 2022

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coût d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Télus	Tablettes	6	0	0 \$	202 \$
Télus	Téléphones cellulaires	21	0	0 \$	370 \$
Télus	Téléphones intelligents	1947	14	1 665 \$	72 407 \$

Informations complémentaires

— Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.